

Interrogée ce que les trois autres lui dirent.

Répond que Robert Gaulin n'y était pas, mais qu'elle le vit le dimanche suivant, jour de la Pentecôte, lequel lui demanda si elle n'acheverait pas ce qu'elle avait dit à son frère Joseph et que cela lui servirait à lui comme aux autres ; qu'il y avait deux mois que lui Joseph lui en avait parlé, et l'a toujours poursuivie et lui avait dit tout ce qu'il fallait qu'elle fit. Le dit Jean Laviolette lui ayant seulement dit que cela lui servirait comme aux autres.

Interrogée si elle ne savait pas qu'elle s'exposait beaucoup de venir ainsi troubler tout un pays.

Répond que son frère lui a toujours bien dit, mais que Joseph Gaulin la poursuivait toujours, lui disant qu'il ne lui arriverait rien n'ayant pas, elle qui répond, assez de connaissance pour concevoir le mal qu'elle faisait.

Interrogée si son père et sa mère ont eu connaissance de son dessein et qu'elle soit venue déguisée comme elle a fait pour débiter les dites nouvelles.

Répond que non et que lorsqu'elle changea d'habits et partit de chez elle son père et sa mère étaient dans le désert à travailler et ne la virent point.

Interrogée qui lui a conseillé de se déguiser ainsi.

Répond Joseph Gaulin.

Interrogée si elle ne sait pas qu'il n'est pas dans la bienséance pour une fille de s'habiller en homme.

Répond qu'elle le sait bien mais que Joseph Gaulin lui a fait faire.

Interrogée si son frère René lui avait bien laissé la clef de son coffre pour qu'elle prit ses habits.

Répond qu'il lui avait bien laissé la clef de son coffre mais que ce n'était pas pour qu'elle prit ses habillements, et qu'au contraire il lui disait toujours